Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien

RAPPORT ANNUEL 2014

Sur le prix et la qualité du service public et d'élimination des déchets

GESTION DES DÉCHETS

www.ouestrhodanien.fr
contact@c-or.fr • 04 74 05 06 60
3 rue de la Venne - BP 47 - 69171 TARARE CEDEX

Sommaire

Préambule 3 – 4

1. Les indicateurs techniques 5

Le territoire 6

Présentation du service 7

La collecte 8

1. Des modes de collecte différents selon les secteurs 8
2. L'organisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles 9 - 10
3. L'organisation de la collecte sélective 10 - 12
3.1. Les emballages ménagers légers 10 - 11
3.2. Les journaux-magazines 11
3.3. Le verre en mélange 12
4. Tonnages collectés 12 - 14
5. Prévention – composteurs domestiques 15
6. Informations concernant l'UVE de Villefranche sur Saône 15

Les déchèteries 16

1. Modalités de fonctionnement et d'accueil 17 - 18
2. Fréquentation 19
3. Moyens mis en service 20 - 22
4. Quantité de déchets collectés en tonne 23
5. Répartition des flux dans les déchèteries 24
6. Evolution des tonnages 25
7. Les opérations menées en 2014 26 - 27
8. Valorisation des déchets 28

2. Les actions de sensibilisation 29

1. Animations scolaires 30
2. Actions envers le grand public 31

3. Les indicateurs financiers 32

1. Les recettes 34
2. Les dépenses 35
3. Budget annexe 36 - 37

4. Lexique 38

PREAMBULE

L'année 2014 a été marquée par la fusion des trois territoires (CCPAT, CCHVA, CCPT)*.

A ce titre, le service déchets a mené un travail de réflexion et d'hamonisation des pratiques.

1. Une réflexion sur de nouveaux modes de collecte.

Le marché de collecte sur le territoire de la Haute Vallée d'Azergues a pris fin en décembre 2014.

La Communauté de Commune de l'Ouest Rhodanien (COR) s'est interrogée sur la reprise de ce service en régie.

Le service déchets a donc réalisé une étude en interne en s'appuyant sur l'expérience du territoire d'Amplepuis-Thizy.

Un mode de collecte en point de regroupement a été étudié prenant en compte des besoins humains et matériels adaptés afin de réduire les coûts et augmenter le tonnage des emballages recyclables collectés (estimation d'une progression de 2 à 4 %).

Cette nouvelle organisation a nécessité l'achat d'un camion 19 tonnes, équipé d'une benne de collecte de 17 m3 de Norme EURO 6, et le recrutement de 2 agents pour assurer la collecte.

Le marché de collecte attribué à la société SITA a été prolongé jusqu'au 31 mars 2015 afin de permettre aux agents du service de connaitre les tournées pour, ensuite, organiser de nouveaux circuits de collecte.

Le service a fait l'acquisition de 250 bacs 660 litres pour les ordures ménagères et 150 bacs 770 litres pour les emballages recyclables afin d'équiper ce territoire.

2. Une harmonisation des pratiques.

2.1 L'accès en déchèterie.

Les déchèteries installées sur chaque territoire ont des modalités d'accès différentes. Il est donc apparu nécessaire d'harmoniser les conditions d'accès pour les particuliers et les professionnels.

Un règlement intérieur commun est en cours de rédaction et sera approuvé courant 2015.

2.2 La redevance spéciale (RS).

La redevance spéciale pour les déchets des professionnels a été instaurée sur les territoires d'Amplepuis-Thizy et de la Haute Vallée d'Azergues avant la création de la COR avec un mode d'application différent.

Une étude, menée par le cabinet GIRUS, a débuté en 2013 pour l'instauration de la redevance spéciale sur le territoire du Pays de Tarare. Elle s'est poursuivie en 2014 afin d'harmoniser sur l'ensemble du territoire de la COR les conditions d'application de la RS à compter de 2016.

3. <u>Une expérimentation sur le territoire d'Amplepuis-Thizy</u>.

Afin d'optimiser le mode de collecte et d'améliorer l'image environnementale du site du Lac des Sapins, le Syndicat Mixte, en collaboration avec le service déchets, a équipé le camping, les cabanes dans les arbres et certains restaurants de containers semi-enterrés.

Ces équipements se décomposent de la façon suivante :

- 4 containers de 5 000 litres pour les ordures ménagères ;

- 2 containers de 5 000 litres pour les emballages recyclables.

Le montant de cet investissement s'est élevé à 41 967 € TTC pris en charge par le Syndicat Mixte du Lac des Sapins.

Le service déchets prend à sa charge la prestation de collecte assurée par la société GUERIN pour un montant de 8 250 € pour la période estivale 2014.

Dans le cadre de la redevance spéciale,tous ces containers ont été équipés d'un tambour avec ouverture par badge magnétique afin d'identifier le producteur et les quantités déposées.

(*) CCHVA : Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Azergues
CCPAT : Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis-Thizy
CCPT : Communauté de Communes du Pays de Tarare

1. Les indicateurs techniques

LE TERRITOIRE

Le 1er janvier 2014, la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien (COR) est née de la fusion de trois communautés de communes : le Pays de Tarare, la Haute Vallée d'Azergues et le Pays d'Amplepuis-Thizy.
Elle regroupe 36 communes réparties sur un territoire de 577 km^2 et compte 50162 habitants.

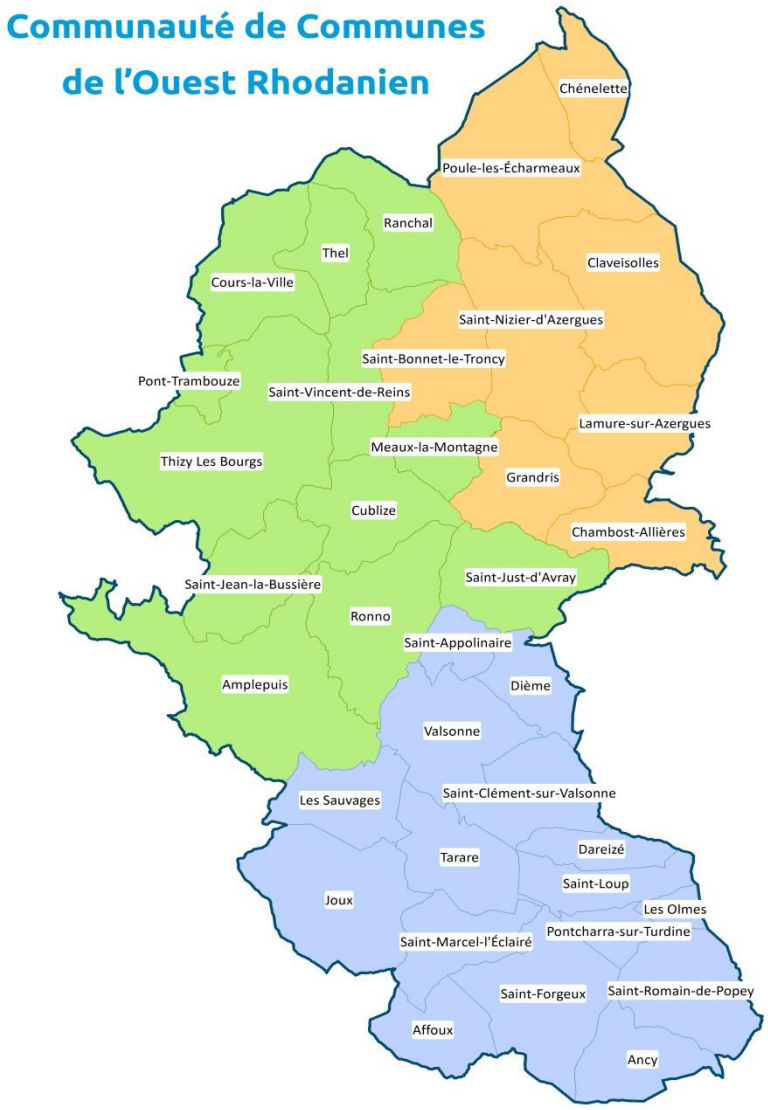

- ***Caractéristiques du territoire***

Le territoire de la COR est semi-rural. La ville principale est Tarare qui regroupe 10 624 habitants.
Bien que doté d'industries, l'agriculture et l'activité forestière y sont encore bien présentes.

PRESENTATION DU SERVICE

Organigramme service "Gestion des déchets" de la COR

Vice-Président en charge des déchets : Monsieur Jacques NOVE

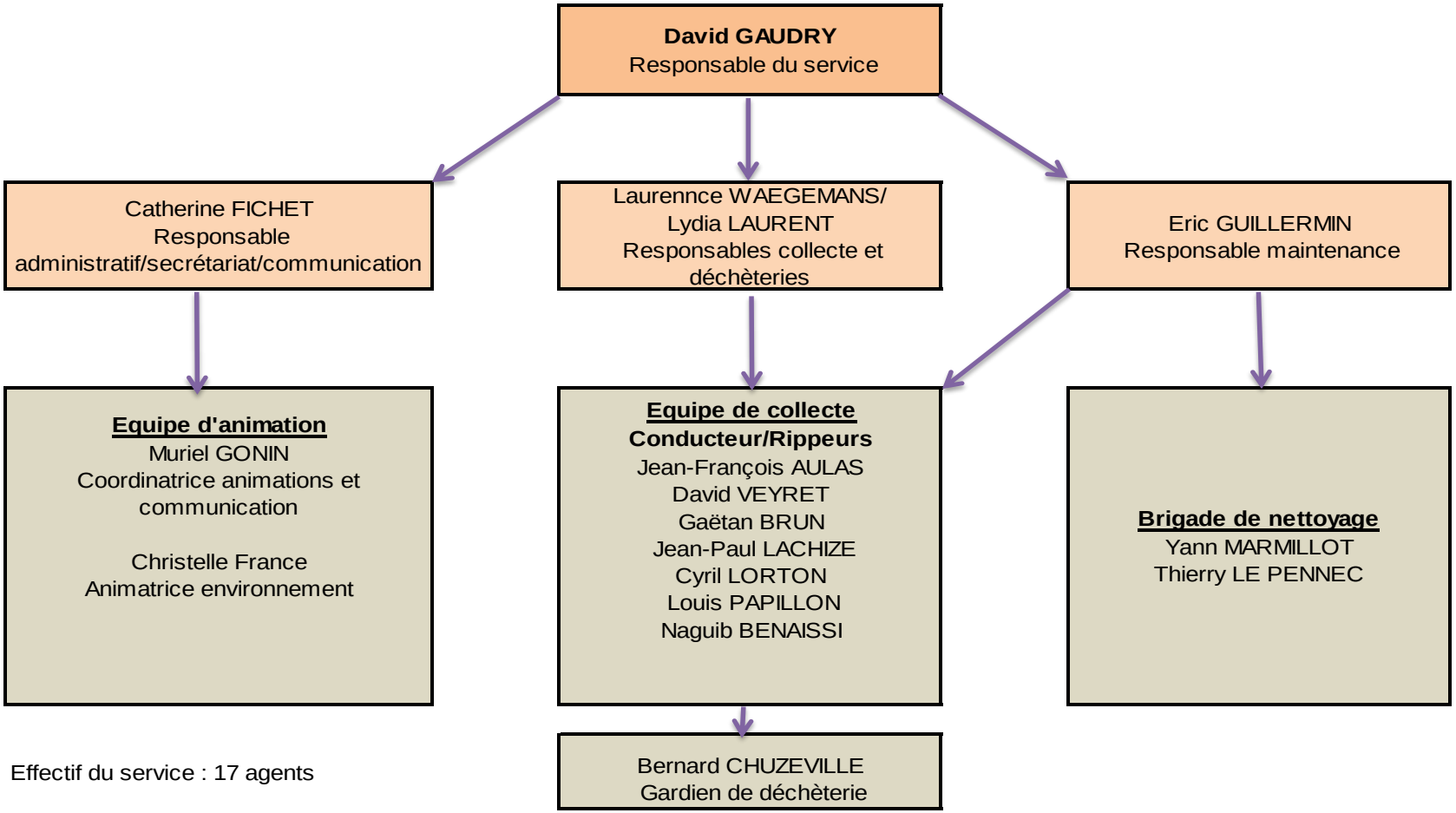

Effectif du service : 17 agents

LA COLLECTE

1. Des modes de collecte différents selon les secteurs

Secteur Amplepuis-Thizy	Secteur Haute Vallée d'Azergues	Secteur Pays de Tarare
Amplepuis	Chambost Allières	Affoux
Cours-la-Ville	Chenelette	Ancy
Cublize	Claveisolles	Dareizé
Meaux-la-Montagne	Grandris	Dième
Pont-Trambouze	Lamure sur Azergues	Joux
Ranchal	Poules-les-Echarmeaux	Les Olmes
Ronno	Saint Bonnet le Troncy	Les Sauvages
Saint Jean-la-Bussière	Saint Nizier d'Azergues	Pontcharra sur Tardines
Saint Just d'Avray		Saint Appolinaire
Saint Vincent de Reins		Saint Clément sous Valsonne
Thel		saint Forgeux
Thizy-les-Bourgs		saint Loup
		Saint Marcel l'Eclairé
		saint romain de Popey
		Tarare
		Valsonne

La collecte est organisée en point de regroupement sur le Pays d'Amplepuis-Thizy et assurée en régie par les agents du service ainsi que la maintenance, l'entretien et le remplacement des bacs (ordures ménagères ou emballages recyclables).

Environ 1000 points de collecte, représentant 1500 bacs, sont collectés chaque semaine par les trois équipes.
Tous ces déchets transitent par le quai de transfert de Bourg de Thizy, géré par le Sytraival. Ils sont, ensuite, évacués par camion semi-remorque vers l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Villefranche sur Saône.

La collecte est organisée en porte à porte et avec quelques points de regroupement sur les secteurs du Pays de Tarare et de la Haute Vallée d'Azergues.
La société SITA Centre-Est assure le ramassage des ordures ménagères et des emballages recyclables pour ces deux territoires.
Les déchets du Pays de Tarare transitent par le quai de Fleurieux sur l'Arbresle pour être ensuite dirigés vers l'UVE de Villefranche sur Saône.
Les déchets de la Haute Vallée d'Azergues sont transportés directement, après la collecte par le prestataire, vers l'UVE.

- ***Typologie des contenants***

	Collecte en porte à porte	Collecte en point de regroupement
Ordures ménagères	En bac et sac	En bac de regroupement de 660 L
Emballages recyclables	En sac jaune fourni par la collectivité	En bac de regroupement de 770 L et dans les colonnes d'apport volontaire (sur la commune de Chenelette)

- ***Mode de traitement***

La collectivité est adhérente au SYTRAIVAL (Syndicat Mixte d'Elimination, de Traitement et de Valorisation des Déchets Beaujolais-Dombes). Elle a donc transféré sa compétence traitement pour les ordures ménagères et les emballages recyclables. L'ex-Communauté de Communes du Pays de Tarare est encore liée par un marché de prestations pour le tri et le conditionnement des emballages recyclables avec la société PAPREC.
Elle rejoindra le Sytraival courant 2015.
Toutes les ordures ménagères sont incinérées dans l'Unité de Valorisation Energétique du Sytraival à Villefranche-sur-Saône.

2. <u>L'organisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles</u>

❖ **Secteur Amplepuis-Thizy**

Mode de collecte :	Point de regroupement
Fréquences de collecte :	3 fois par semaine pour 4 communes (>1500 hab) 1 fois par semaine pour les autres communes
Horaires de début de collecte :	4 h 45
Collecteur :	COR
Mode de gestion :	régie
Bennes à ordures ménagères utilisées :	1 camions 19 t. de PTAC 1 camion 19 t. de PTAC (2 jours par semaine) 1 camion 26 t. de PTAC
Personnel :	3 équipes de 2 agents plus 1 remplaçant :(7 agents)
Distance parcourue :	51 933 km
Consommation de gasoil :	32 210 litres

❖ **Secteur de la Haute Vallée d'Azergues**

Mode de collecte :	Porte à porte
Fréquences de collecte :	1 fois par semaine
Horaires de début de collecte :	6 h 00
Collecteur :	SITA Centre Est
Mode de gestion :	Prestation de service
Bennes à ordures ménagères utilisées :	1 camions 26 t. de PTAC, bi-compartimenté
Personnel :	1 équipe de 2 agents : (2 agents)
Distance parcourue :	42 128 km

❖ **Secteur Pays de Tarare**

Mode de collecte :	Porte à porte
Fréquences de collecte :	2 fois par semaine à Tarare et Pontcharra sur Turdine 1 fois par semaine pour les autres communes
Horaires de début de collecte :	6 h 00 à Tarare le lundi et 5 h 00 le jeudi 7 h 00 dans les autres communes
Collecteur :	SITA Centre Est
Mode de gestion :	Prestation de service
Bennes à ordures ménagères utilisées :	2 camions 19 t. de PTAC 1 camion 12 t. de PTAC 1 camion 19 t. de PTAC de plus pour collecter Tarare
Personnel :	3 équipes de 3 agents (9 agents)
Distance parcourue :	87 145 km
Consommation de gasoil :	58 823 litres

3. L'organisation de la collecte sélective

3.1. Les emballages ménagers légers

❖ **Secteur Amplepuis-Thizy**

Mode de collecte :	Point de regroupement
Fréquences de collecte :	1 fois par semaine pour 4 communes (>1500 hab) Tous les 15 jours pour les autres communes
Horaires de début de collecte :	4 h 45
Collecteur :	COR
Centre de tri :	DIGITALE (Rillieux-la-Pape, 69)
Mode de gestion :	régie
Bennes à ordures ménagères utilisées :	1 camion 19 t. de PTAC (3 jours par semaine)
Personnel :	1 équipe de deux agents : (2agents)
Distance parcourue :	10 959 km
Consommation de gasoil :	6 848 litres

❖ **Secteur de la Haute Vallée d'Azergues**

Mode de collecte : Porte à porte
Fréquences de collecte : 1 fois par semaine en **<u>même temps que les OM</u>** et tous les 15 jours pour une commune (en colonne Apport Volontaire)
Horaires de début de collecte : 6 h 00
Collecteur : SITA Centre Est/GUERIN
Centre de tri : DIGITAL (Rillieux-la-Pape, 69)
Mode de gestion : Prestation de service
Camion benne utilisé : 1 camion 19 t. de PTAC avec benne bi-compartimentée, plus un camion grue (pour la collecte des colonnes emballages de Chenelette)

❖ **Secteur Pays de Tarare**

Mode de collecte : Porte à porte
Fréquences de collecte : 1 fois par semaine à Tarare et Pontcharra sur Turdine
1 fois toutes les 2 semaines pour les autres communes
Horaires de début de collecte : 6 h 00 à Tarare le lundi et 5 h 00 le jeudi
7 h 00 dans les autres communes
La ville de Tarare est séparée en deux secteurs, l'un étant collecté le lundi, l'autre le jeudi.

Collecteur : SITA Centre Est
Centre de tri : PAPREC (Saint-Priest, 69)
Mode de gestion : Prestation de service
Camion benne utilisé : 1 camion 12 t. de PTAC
Equipage : 1 équipe avec 2 agents
Distance parcourue : 43 716 km
Consommation de gasoil : 20 022 litres

3.2. <u>Les journaux-magazines</u>

Nombre de colonnes sur le territoire : 160 (PVC et bois)

Distance parcourue des circuits de collecte : 13 763 kms

Consommation de gasoil :7 442 litres

Secteur	Mode de collecte	Type de contenant	Collecteur	Centre de tri
Amplepuis-Thizy	Apport volontaire	Colonne 3 et 4 m³	Ets Sita Centre Est	Val'Aura (Firminy 42)
Haute Vallée d'Azergues	Apport volontaire	Colonne 3 et 4 m³	Ets Guérin	Directement chez le papetier Norske-Golbey (88)
Pays de Tarare	Apport volontaire	Colonne 3 et 4 m³	Ets Guérin	Paprec (Lyon 69)

3.3. Le verre en mélange

Nombre de colonnes sur le territoire : 212 (PVC et bois)

Distance parcourue des circuits de collecte : 27 041 kms

Consommation de gasoil :14 046 litres

Secteur	Mode de collecte	Type de contenant	Nom du collecteur	Nom du recycleur
Amplepuis-Thizy	Apport volontaire	Colonne 3 et 4 m³	Ets Dubuis	Saint Gobain-Emballage (Saint Romain le Puy (42))
Haute Vallée d'Azergues	Apport volontaire	Colonne 3 et 4 m³	Ets Guérin	Saint Gobain-Emballage (Saint Romain le Puy (42))
Pays de Tarare	Apport volontaire	Colonne 3 et 4 m³	Ets Guérin	Saint Gobain-Emballage (Saint Romain le Puy (42))

4. Tonnages collectés

	Ordures ménagères	Emballages recyclables	Verre	Papier
Tonnage (T)	11 245	762	1 580	993 *
Tonnage (kg/an/hab)	224	15	31	19
Ratio Sytraival (kg/an/hab)	235	15	36	21
Ratio collecte Rhône (Ademe 2011) (Kg/an/hab)	288	48 *	29	
Ration collecte Rhône-Alpes (SINDRA 2013) (kg/an/hab)	247	45	30	23

* (papier compris) * (dont tonnage collecté par Valorise = 24 tonnes)

- ***Bilan qualitatif sur les emballages***

Type de matériaux	Quantité (en T)
Bouteilles plastiques en PET clair	**65.32**
Bouteilles plastiques en PET foncé	**20.2**
Flacons plastiques en PEHD	**38.02**
Emballages en ACIER	**81.6**
Emballages en ALUMINIUM	**5.26**
Briques Alimentaires	**45.7**
Emballages en CARTON	**252.22**
TOTAL	**509**
Refus de tri (en %)	**23**
Refus de tri du Sytraival	**17**
Refus de tri national	**17**

Avec la fusion des trois territoires, le refus de tri a augmenté. Il est au-dessus du seuil national.

Des efforts doivent être réalisés sur la qualité des emballages recyclables collectés.

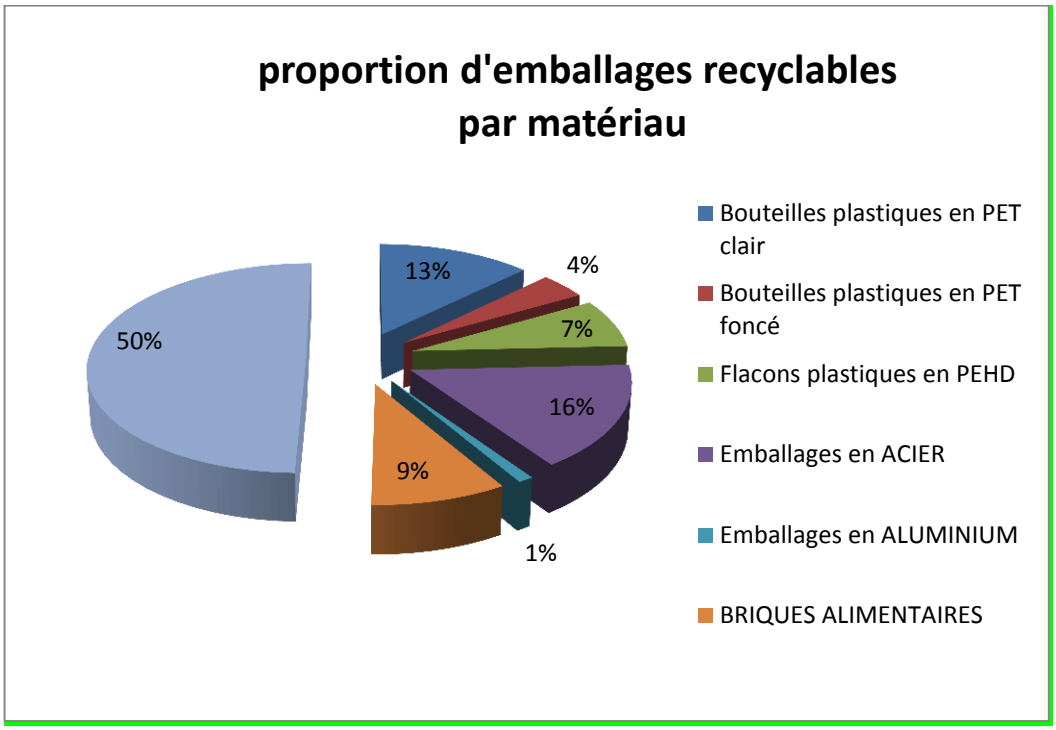

Nature de déchets	2013 (quantité en tonne)	2014 (quantité en tonnes)	Variation
Ordures ménagères	11 339	11 245	- 0,8 %
Emballages ménagers	763	762	0 %
Verre	1 496	1 580	+ 5,6 %
Papier	977	959	- 1,88 %

De nouveau, la quantité d'ordures ménagères est en légère baisse sur le territoire. Nous constatons, également, que la collecte du papier baisse également. Il faut préciser que l'association VALORISE collecte environ 20 tonnes de papier dans les établissements scolaires, centres sociaux et sièges des Communes du territoire d'Amplepuis-Thizy.

En revanche, comme les années précédentes, le tonnage du verre progresse.

Déchets des professionnels

Les professionnels sont autorisés à utiliser le service public pour la collecte de leurs ordures ménagères et emballages recyclables dès lors que ces déchets peuvent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites.

Concernant le secteur Tarare, lorsque le volume de ces déchets dépasse les 1 100 litres hebdomadaires, les détenteurs doivent prendre en charge l'élimination du surplus.

5. Prévention - composteurs domestiques

Un marché d'une durée de trois ans (2014-2016) a été conclu avec la société Emeraude pour l'acquisition de composteurs. Au total, 340 composteurs ont été commandés pour un montant de 17 731 € TTC. Une participation financière de 20 € pour les 300 litres et 30 € pour les 600 litres est réclamée à chaque personne intéressée.
Une campagne de distribution a été organisée au printemps et en automne 2014.
En détournant la part de fermentescibles*, la collectivité espère réduire les ordures ménagères de 5 kg/hab/an (250 T/an) et, ainsi, faire baisser sa part incinérable(1) pour répondre aux obligations du Grenelle de l'Environnement.

*Les fractions fermentescibles (restes alimentaires, épluchures..) représentent 30% du poids des poubelles.
(1) diminution de 15% pour l'incinération et l'enfouissement.

6. Informations concernant l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Villefranche sur Saône

- **Quantité de déchets incinérés en 2014 :** 85 429 t

- **Valorisation énergétique en 2014**

  Chaleur vendue à des sociétés HLM : 27 198 MWh
  Vapeur vendue à une station d'épuration pour le séchage des boues : 0 MWh
  Electricité vendue à EDF : 33 583 MWh
  Nombre en équivalent foyers chauffés : 4 340 foyers

- **Résidus d'incinération en 2013**

  REFIOM : 2 878 t. (en centre de stockage de déchets dangereux après solidification/stabilisation en Mayenne et en mine de sel en Allemagne)
  Mâchefers : 15 312 t.

LES DECHETERIES

Les déchèteries de la COR :

- Amplepuis
- Bourg de Thizy
- Cours la Ville
- Mardore
- Saint Just d' Avray
- Saint Vincent de Reins
- Saint Marcel l'Eclairé
- Saint Nizier d'Azergues

1. **Modalités de fonctionnement et d'accueil**

		Gestion haut de quai	Gestion bas de quai	Contrôle d'accès	Accès aux professionnels	Horaires d'ouverture
Secteur Amplepuis-Thizy	**AMPLEPUIS**	Prestataire (SITA)	Prestataires	Justificatif domicile	**OUI** *carton : gratuit *encombrants : 18.26 €/passage. Limité à 4 m3 par jour	LUNDI ET JEUDI 8h00-12h00 MARDI VENDREDI SAMEDI 8h00-12h00 13h30-17h30
	BOURG DE THIZY	Prestataire (SITA)	Prestataires	Justificatif domicile	**OUI** *carton : gratuit *encombrants : 18.26 €/passage. Limité à 4 m3 par jour	LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI 13h30-17h30 VENDREDI SAMEDI 8h00-12h00 13h30-17h30
	COURS LA VILLE	Prestataire (SITA)	Prestataires	Justificatif domicile	**OUI** *carton : gratuit *encombrants : 18.26 €/passage. Limité à 4 m3 par jour	LUNDI MERCREDI SAMEDI 8h00-12h00 13h30-17h30 JEUDI VENDREDI 13h30-17h30
	MARDORE	Agent contractuel	Prestataires	Justificatif domicile	**NON**	TOUS LES SAMEDIS APRES-MIDI 14h00-16h30 (sauf du 15/10 au 15/04 un samedi sur 2)
	SAINT JUST D'AVRAY	Agent communal	Prestataires	Justificatif domicile	**NON**	VENDREDI 16h00-17h00 SAMEDI 9h00-12h00
	SAINT VINCENT DE REINS	Agent contractuel	Prestataires	Justificatif domicile	**NON**	TOUS LES SAMEDIS MATIN 9h30-12h00 (sauf du 15/10 au 14/4 un samedi sur 2)

		Gestion haut de quai	Gestion bas de quai	Contrôle d'accès	Accès aux professionnels	Horaires d'ouverture
Secteur Haute Vallée d'Azergues	**SAINT NIZIER D'AZERGUES**	Prestataire (SITA)	Prestataire (SITA)	Justificatif Domicile + Carte	**OUI**	**ETÉ** LUNDI 15h-18h MERCREDI 14h-17h SAMEDI 10h-12h 14h-18h *sauf juillet et août* 13h-18h **HIVER** MERCREDI 13h-16h SAMEDI 10h-12h 13h-17h

		Gestion haut de quai	Gestion bas de quai	Contrôle d'accès	Accès aux professionnels	Horaires d'ouverture
Secteur Pays de Tarare	**SAINT MARCEL L'ECLAIRE**	Prestataire (SITA)	Prestataire (SITA)	Badge	**OUI** * PTAC inférieur à 2 t 10 €/passage * PTAC entre 2 t et 3,5 t 15 €/passage	DU LUNDI AU VENDREDI 10h00-12h00 14h00-18h00 SAMEDI 9h00 -18h00 DIMANCHE 9h00 -12h00

2. Fréquentation

Décheterie	Nombre de passage en 2013	Nombre de passage en 2014
Amplepuis	18 344	22 087
Bourg-de- Thizy	18 322	21 700
Cours-la-Ville	12 980	17 569
Mardore	452	281
St Just d'Avray	1 143	2073
St Vincent de Reins	995	466
St Nizier d'Azergues	12 128	13 262
St Marcel l'clairé	46 115	48 769
Total	**110 479**	**126 207**

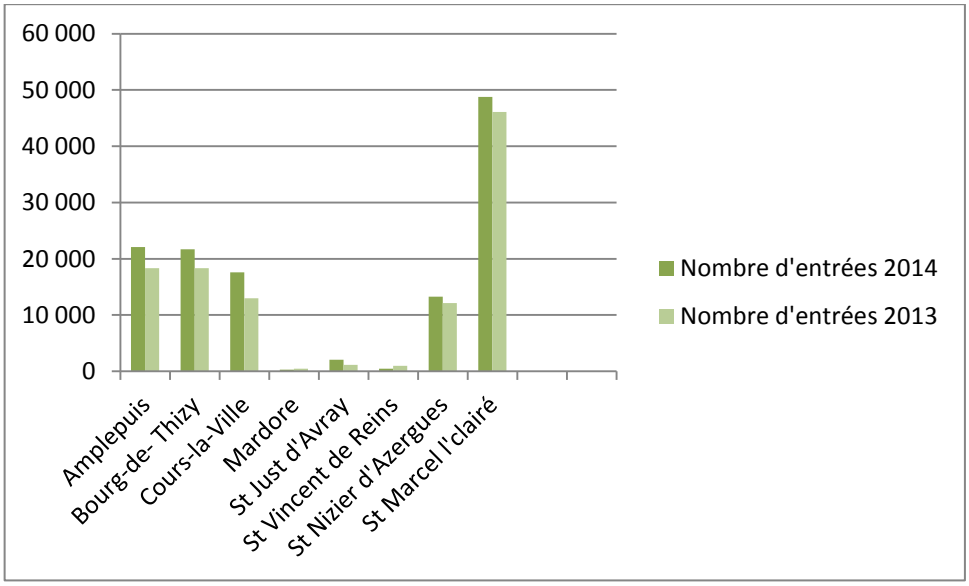

Le nombre d'entrées sur l'ensemble des sites est en progression.

3. Moyens mis en service

Déchèterie de Saint Marcel l'Eclairé

Personnel
1 gardien la semaine et 2 le samedi

Matières et filières					
Déchets	Equipements	Quai	Prestataires / collecteurs	Filière de traitement	Recyclage
ferrailles et métaux	benne 35m3	1	Société SCHIED fils Bois d'Oingt	valorisation matiere	ferraille
cartons	benne 35m3	1	EMMAUS Tarare / Val'aura	valorisation matiere	cartons
dechets verts	benne 35m3	1+plateforme	COR	valorisation matiere	broyat
encombrants	benne 35m3	3	ISDND SITA Satolas	enfouissement avec valorisation énergétique	biogaz ou electricité
bois	benne 35m3	1	SITA Quincieux	valorisation matiere	contre plaqué
déchets inertes	benne 20m3	2	GONNET TP Arnas	valorisation matiere	sous bassement de route
DMS	bacs	local	MEDISITA Vénissieux	valorisation matiere /energie	recyclés selon catégorie
huiles minérales	cuve	1	FAURE Luzinay	valorisation énergétique	huile
D3E	caisses grillagées		Eco-organisme ERP	valorisation matière	réutilisation des éléments
plastiques	benne 30m3	1	BM plastique Les Sauvages	valorisation matière	plastique
amiante /fibrociment	benne 30m4		SITA Roche la Molière	enfouissement	enfouissement
pneus	benne 30m3	1	EUREC Environnement	valorisation matière	pneus
huiles végétales	cuve		OLEOVIA	valorisation matière	biocarburant
piles et accumulateurs	cuve		COREPILE	valorisation matière	fabrication d'objet de la vie courante
batteries	cuve		Société SCHIED fils Bois d'Oingt	valorisation matière	recyclage plomb et plastique
cartouches d'encre	cuve		EMMAUS Tarare	valorisation matière	remanifacturé
lampes	cuve		RECYLUM	valorisation matière	recyclage des matériaux
capsules Nespresso	cuve		COLLECTORS	valorisation matière	capsules + compost
textile	conteneurs		LE RELAIS	valorisation matière	friperie, isolant, chiffons industriels

Déchèterie de Saint Nizier d'Azergues

Personnel
1 gardien

Matières et filières					
Déchets	Equipements	Quai	Prestataire / collecteurs	Filière de traitement	Recyclage
ferrailles et métaux	benne 30m3	1	Société SCHIED fils Bois d'Oingt	valorisation matiere	ferraille
cartons	benne 30m3	1	SITA Quincieux	valorisation matiere	cartons
déchets verts	benne 30m3	1	SYTRAIVAL Arnas	valorisation matiere	broyat
encombrants	benne 30m3	1	SITA Quincieux	valorisation énergétique	biogaz ou électricité
Bois	benne 30m3	1	SITA Quincieux	valorisation matiere	bois aggloméré
déchets inertes	benne 10m3	2	GONNET TP Anse	valorisation matiere	sous bassement route
DMS	bacs	local	MEDISITA Vénissieux	valorisation matiere /énergie	recyclés selon catégorie
huiles minérales	cuve	1	FAURE à Luzinay	valorisation énergétique	huiles
D3E	caisses grillagées		Eco-organisme ERP	valorisation matière	réutilisation des éléments

Déchèteries d'Amplepuis /Bourg deThizy/Cours la Ville/Mardore /Saint Vincent de Reins/Saint Just d'Avray

Personnel
7 gardiens et 1 agent communal (St just d'avray)

Matières et filières				
Déchets	Equipements	Prestataires / collecteurs	Filière de traitement	Recyclage
ferraille et métaux	benne 35m3	TRIGENIUM	valorisation matière	ferraille
cartons	benne 35m3	TRIGENIUM	valorisation matière	cartons
déchets verts	benne 35m3	SITA Centre est	valorisation matière	broyat
encombrants	benne 35m3	SITA Centre est	enfouissement avec valorisation énergétique	biogaz ou electricité
bois	benne 35m3	BM Environnement	valorisation matière	bois aggloméré
déchets inertes	benne 20m3	perras	valorisation matière	sous bassement de route
plâtre	benne 20m3	SITA MOS	valorisation matière	réutilisation de la matière
plâtre en mélange	benne 20m3	RHONE Environnement	valorisation matière	réutilisation de la matière
DMS	bacs	veolia SARPI	valorisation matière /énergie	recyclés selon catégorie
huiles usagées	cuves	CHIMIREC centre est	valorisation matière	huiles
D3E	grillagés	Eco-organisme ERP	valorisation matière	réutilisation des éléments
plastiques	benne 30m3	BM plastique Les Sauvages	valorisation matière	plastique
pneus	benne 20m3	EUREC Environnement	valorisation matière	pneus
piles et accumulateurs	fûts 200l	COREPILE	valorisation matière	fabrication d'objet de la vie courante
batteries	caisses 1m3	RECYLEX	valorisation matière	recyclage plomb et plastique
cartouches d'encre	caisses 1m3	COLLECTORS	valorisation matière	remanifacturé
téléphones portables	caisses 1m3	COLLECTORS	valorisation matière	réutilisation des éléments
lampes	caisses 1m3	RECYLUM	valorisation matière	recyclage des matériaux
déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)	conteneur	LA COLLECTE MEDICALE	incinération	énergie
capsules Nespresso	bac	NESPRESSO	valoraisation matière	capsules +compost
textile	borne	LE RELAIS	valorisation matière	friperie, isolant, chiffons industriels

4. Quantité de déchets collectés en tonne

Nature de déchets	Amplepuis-Thizy	Haute Vallée d'Azergues	Pays de Tarare	Total 2014	Total 2013
Encombrants	992	421	1662	3075	3071
Végétaux	1566	244	2040	3850	2733
Gravats	594	193	1178	1 965	1665
Bois	743	205	808	1756	1629
Métaux	259	95	263	617	550
Cartons	116	57	168	341	369
Plâtre	108	0	150	258	229
Plâtre en mélange	184	0	0	184	166
Pneus	17	0	32	49	-
Déchets Dangereux Spécifiques	60	9	17	86	98
Amiante	0	0	19	19	-
DASRI	0,17	0	0	0,17	0.203
Plastiques durs	15,16	0	16	31,16	0
Huiles minérales	6,84	1,62	8,96	17,42	14,88
Huiles végétales	1,73	0	0,03	1,76	-
Piles et accumulateurs	3,82	0,62	2,42	6,86	5,44
Batteries	7,88	0	0	7,88	7,29
Cartourches d'encre	0,44	0,15	1,23	1,82	0,582
D3E	247	55	164	466	369
Lampes	0,94	0	0,71	1,65	-
Capsules Nespresso	0,54	0,32	0,97	1,83	2,952
Textile	34,85	19,42	12,59	66,86 *	78.20
TOTAL	**5 835**	**1 301**	**6544**	**12 872**	**10 989**

Légende : déchets non accepté sur ces sites

Un habitant du territoire apporte en moyenne 256 kg/an de déchets tous confondus.

* Suite à l'implantation de 11 bornes textile sur le territoire d'Amplepuis-Thizy, le tonnage total du textile en 2014 est de 152,40 tonnes (+ 95 %).

5. Répartition des flux dans les déchèteries

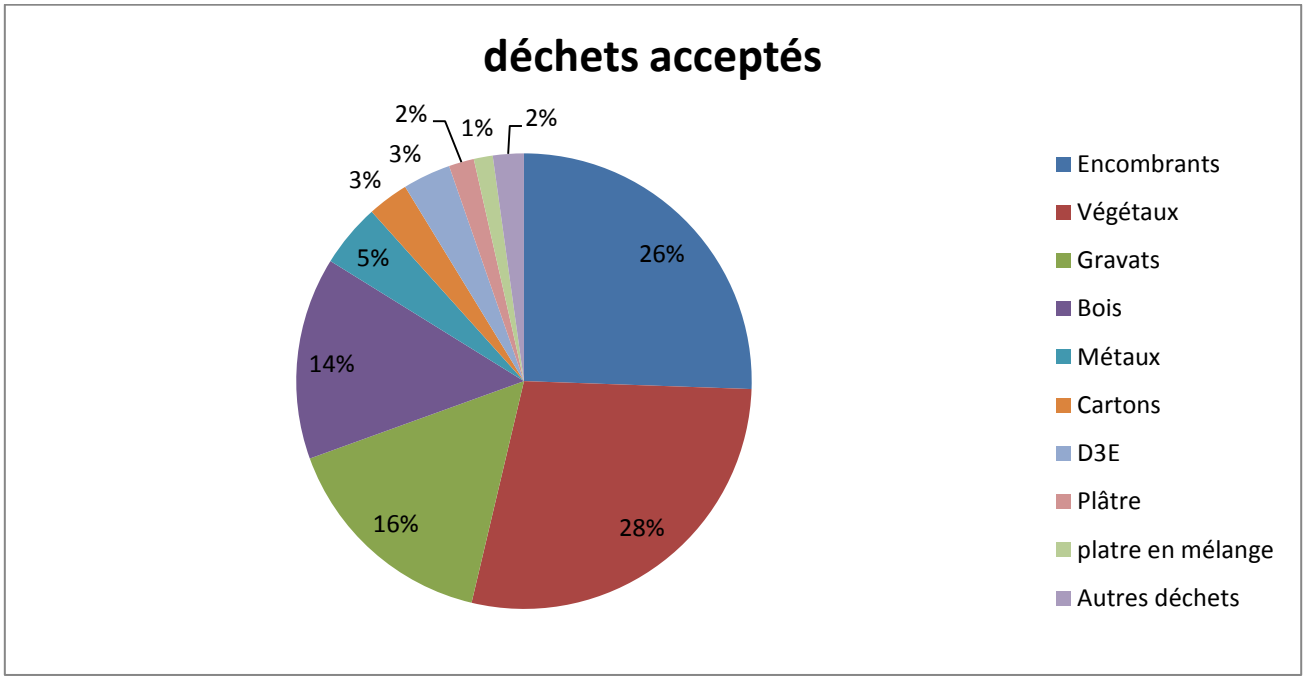

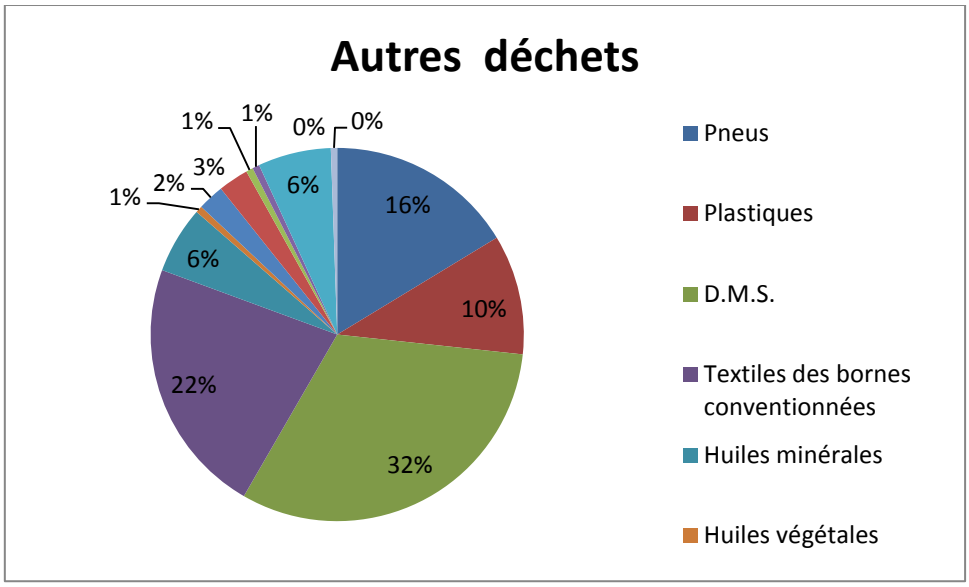

6. Evolution des tonnages

Secteur	Tonnages 2013	Tonnages 2014	Variation
Amplepuis-Thizy	4 206,00	5 026,95	20 %
Haute Vallée d'Azergues	1 206,66	1 301,14	8 %
Pays de Tarare	5 576,02	6 543,91	17 %
Total	**10 988,68**	**12 872,00**	**17 %**

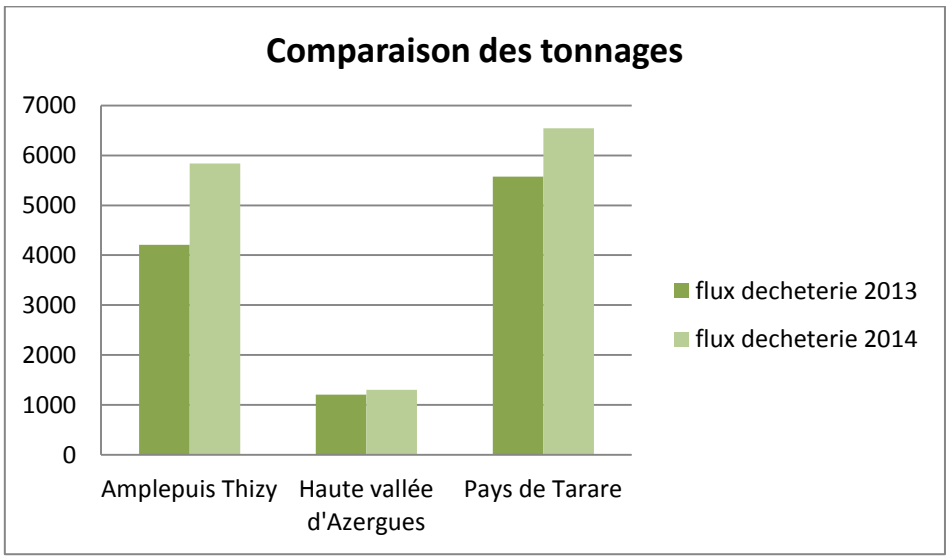

Commentaires

On note plus de 17 % de déchets supplémentaires déposés sur l'ensemble des déchèteries.
Seuls, deux secteurs sont concernés par cette augmentation (Amplepuis-Thizy et Pays deTarare) :

- Une augmentation significative du bois sur le secteur d'Amplepuis lié en partie aux apports des professionnels ;
- Une augmentation significative des végétaux (+ 58 %), depuis la création de la plateforme de Saint Marcel L'Eclairé (ouverture fin 2013) ainsi que sur le secteur d'Amplepuis-Thizy.
- Une augmentation des D3E sur le secteur d'Amplepuis qui peut s'expliquer par l'effort de tri des usagers.

Sur le site de Saint Marcel L'Eclairé, les déchets dangereux ont été collectés un semestre seulement jusqu'en juillet 2014. Le local dédié aux DDS, dechets diffus spéciaux, ayant été détruit par un incendie ; la prise en charge de ces produits n'a pas été maintenue.
La fermeture du local a engendré une diminution de 20 tonnes qui se sont reportées, en partie, sur la déchèterie d'Amplepuis.

7. Les opérations menées en 2014

RECYCLERIE SAINT MARCEL L'ECLAIRE

Depuis septembre 2013, une recyclerie fonctionne les mercredis et les samedis, en collaboration avec la Communauté d'Emmaüs de Tarare.
L'association permet une seconde vie à certains encombrants.

LE CO-COMPOSTAGE

La plateforme de stockage des déchets verts mise en service fin 2013 a eu pour objectif de collecter les végétaux des professionnels et des particuliers) issus des 16 communes environanntes et de les recycler par la technique du co-compostage.

Environ 2 000 tonnes de broyat ont été évacuées vers les exploitations agricoles du territoire de Tarare en provenance de la déchèterie.
Un an après, le constat est très positif. Les quantités, estimées au départ, ont largement été dépasées ce qui engendre des côuts supplémenatires de prestation.

La qualité du broyat reste constante sur l'ensemble des campagnes menées. Des analyses sont systématiquement réalisées sur le produit composté pour informer les agriculteurs sur les valeurs agronomiques des déchets co-compostés.

Il est important de rappeler que le broyat est livré uniquement aux agriculteurs qui l'utilisent pour valoriser leurs effluents d'élèvage.

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Comme chaque année, une collecte gratuite des déchets agricoles a été organisée sur la plateforme attenante à la déchèterie.

Résultat de la collecte 2014

81 exploitations agricoles ont apporté leur déchets :

- 0,36 tonnes de plastiques de serre
- 10,96 tonnes de films d'enrubannage
- 7,27 tonnes de films d'ensilage

Trois partenaires ont participé à l'opération :

- L' éco-organisme ADIVALOR
- Le Père François
- Agri Sud Est.

DECHETERIE MOBILE

Une dechèterie mobile a été mise en place le 07 juin 2014 sur la commune de Valsonne.

Elle est destinée aux habitants des communes de Valsonne, Saint Clément sous Valsonne, Dième et Saint Appolinaire.

SITA a mis à disposition des bennes afin de collecter le bois, le carton, les encombrants, les plastique durs ainsi que les métaux.

53 passages ont eu lieu avec, en majorité, des apports provenant des habitants de Valsonne.

Volumes collectés :

Encombrants	10 m3
Bois	15 m3
Métaux	25 m3
Cartons	5 m3

8. Valorisation des déchets

Mode de traitement	Pourcentage (%)
Enfouissement	12
Valorisation énergétique	40
Valorisation matière	26
Valorisation par remblai	8
Valorisation organique par co-compostage	14

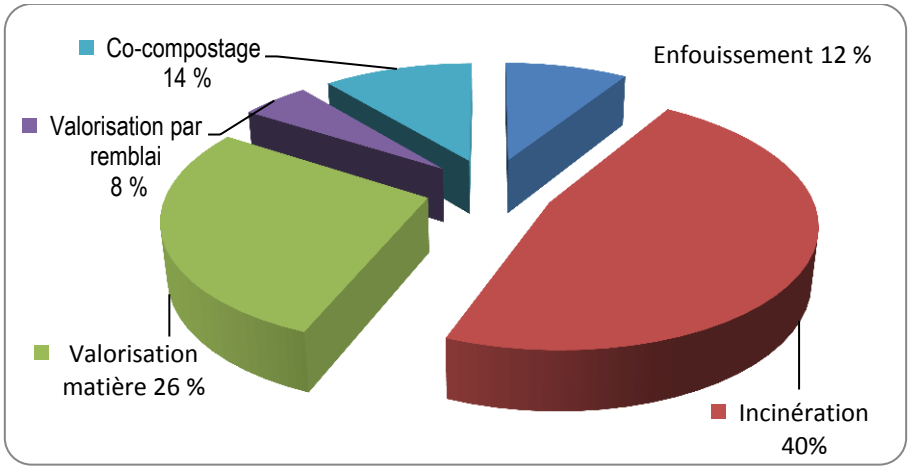

Le taux de valorisation est de 48 %.

La valorisation matière concerne :

- Les emballages ménagers et le verre ;
- Les journaux-revues-magazines-papier ;
- Les matériaux récupérés en déchèterie comme le bois, la ferraille, le carton, etc...

La valorisation par remblai concerne :

- Les gravats qui sont concassés et utilisés en sous bassement de route.

Le co-compostage concerne :

- Les déchets verts qui sont broyés puis mélangés au lisier pour épandage.

L'enfouissement et l'incinération concernent :

- Les encombrants (enfouis en centre de classe 2 {SDND} dans la Loire après avoir été triés) ;
- les OMR (incinérées à l'Unité de Valorisation Energétique de Villefranche sur Saône).

2. Les actions de sensibilisation

1- Animations scolaires

11 écoles ont bénéficié d'une sensibilisation qui a concerné, au total, 350 enfants.

La COR se propose d'intervenir dans les établissements scolaires afin de répondre aux différentes questions que pourraient se poser les élèves sur la gestion de nos déchets.
Une sensibilisation est possible de la grande section au CM2 sur différentes thématiques :

- Découvertes des matières et des différentes poubelles
- Le tri des matières
- Le recyclage
- Papier recyclé / Origami / Brico 'récup
- Le compost
- La prévention des déchets.

Visites des centres de traitement :

160 personnes ont participé à des visites de centres de traitement des déchets organisées pour le grand public et les scolaires.
Le transport est à la charge des visiteurs et la visite du centre de traitement à la charge de la COR.

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), une journée de sensibilisation ouverte à la population, a été programmée sous la forme d'une double visite (centre de tri + centre d'enfouissement).
Il a fallu, d'ailleurs, compter sur l'énergie des agents du service pour remplir le car.
Toutefois, les personnes reviennent toujours ravies et demandent à participer à d'autres visites de site.

2- Actions envers le grand public

9 actions ont été organisées, en partenariat avec les associations locales, et ont concerné environ 300 personnes :

- Semaine Eco –Citoyenne avec Eveil Potentiel aux Olmes
- Semaine du développement durable à Lamure sur Azergues
- Week end Jeux avec la MJC, le centre social et la Mutuelle Bout'Chou à Amplepuis
- Partenariat avec le centre social de Claveisolles pour la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
- LACAMOA, journée à destination des enfants sur le site du lac des Sapins à Cublize.

Composteurs :

347 composteurs ont été distribués en 2014.
La distribution a eu lieu les samedis du mois d'octobre sur les communes de Tarare, Thizy-les-Bourgs, Saint Just d'Avray et Amplepuis, Chenelette et Saint Nizier d'Azergues.

Actions de sensibilisation à la pratique du compost :

7 actions ont été organisées et 168 personnes y ont participé.

- Actions de sensibilisation sur les marchés locaux pour promouvoir la pratique du compost et des ateliers autour d'un composteur.
- Mise en place d'ateliers autour d'un composteur destinés à la population afin de familiairiser les habitants avec cette pratique.
- Mise en place d'un composteur collectif dans un jardin partagé en partenariat avec la MJC et l'OPAC d'Amplepuis.

Réalisation d'un sac de pré-collecte :

4000 exemplaires ont été réalisés en 2014, en prévision d'une distribution en 2015, au profit des habitants des 8 communes de la Haute Vallée d'Azergues. La distribution s'est déroulée lors de la mise en place de la collecte en point de regroupement et lors des animations de sensibilisation.
De plus, chaque mairie du territoire d'Amplepuis-Thizy dispose d'un stock pour ses usagers.

Réalisation d'une réglette de tri :

20 000 exemplaires ont été réalisés en 2014 pour une distribution en 2015 sur tout le territoire lors des animations (scolaires, marchés locaux, grand public, distribution de sacs poubelle, etc.). Ces réglettes sont disponibles dans chaque mairie.

Actions de sensibilisation diverses :

- Marchés locaux (Amplepuis – Cours la Ville – Thizy les Bourgs – Lamure sur Azergues – Tarare – Pontcharra sur Turdine)
- Déchèterie mobile à Valsonne
- Sensibilisation à la caserne des Pompiers de Tarare
- Sensibilisation au Lycée René CASSIN
- Sensibilisation au centre de formation à la MJC d'Amplepuis
- Sensibilisation dans un centre ADAPEI de Thizy-les-Bourgs
- Campagnes d'affichage de sensibilisation sur les points d'apport volontaire équipés de totem : Textile, Compostage, SERD
- Sensibilisation lors de la distribution des sacs poubelle sur la commune des Sauvages.

3- Les indicateurs financiers

TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMES EN € T.T.C.

Cette présentation prend en compte toutes les dépenses et les recettes de l'année 2014 (y compris celles payées ou encaissées en 2015 mais qui concernaient les prestations de 2014).

Les chiffres ci-après diffèrent donc du budget, qui est un document prévisionnel, et du compte administratif qui retracent les opérations de paiement et d'encaissement effectuées entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année.

1. Les recettes

				Total
	Amplepuis - Thizy	Pays de Tarare	Haute Vallée d'Azergues	COR
EMCOMBRANT Amplepuis/ Cours la Ville/ Bourg	1 643,00 €			1 643,00 €
DECHETS VERTS Professionnels	13 453,00 €			13 453,00 €
Transport déchets verts plate forme Arnas Monsols			1 900,00 €	1 900,00 €
Accès professionnels déchèterie St Marcel		21 725,00 €		21 725,00 €
Rachat JRM (SITA + PAPREC + Sytraival)	30 271,00 €	21 074,00 €	1 977,00 €	53 322,00 €
ROANNAIS AGGLOMERATION (participation accès déchèterie Bourg pour habitants Combre/Montagny)	28 512,00 €			28 512,00 €
OCAD3E (Soutien D3E)	13 216,00 €	9 778,00 €	2 997,00 €	25 991,00 €
ADIVALOR (soutien plastiques agricoles)		606,00 €		606,00 €
SYTRAIVAL (rachat matériaux CS)	33 333,00 €	32 417,00 €	7 392,00 €	73 142,00 €
SYTRAIVAL (soutien EE)	166 590,00 €	155 429,00 €	37 256,00 €	359 275,00 €
SYTRAIVAL (rachat Verre)	19 158,00 €	19 803,00 €	0 €	38 961,00 €
RECYLEX (rachat batterie)	3 152,00 €			3 152,00 €
RECYLUM (soutien communication lampes usagées)	250,00 €	125,00 €		375,00 €
RHONE ALPES ARGENT (rachat radiographie)		336,00 €		336,00 €
Rachat ferraille (TRIGENIUM + SITA)	23 473,00 €	25 618,00 €		49 091,00 €
ECO FOLIO	22 929,00 €	23 949,00 €	6 906,00 €	53 784,00 €
ECO EMBALLAGES (soutien SDD 2013)	6 253,00 €	4 081,00 €	1 930,00 €	12 264,00 €
ECO TLC (vêtements usagés)				5 016,00 €
REDEVANCE SPECIALE				193 368,00 €
VENTE COMPOSTEURS				7 180,00 €
TOTAL				**943 096,00 €**

2. Les dépenses

Dépenses liées à la collecte et au traitement des ordures ménagères (OM) et des emballages recyclables (EMB)

Secteur	Prestation de collecte OM/EMB	Traitement des OM	Tri, conditionnement et traitement des EMB	Location/maintenance bacs Plastic Omnium	Achat de sacs de collecte OM/EMB
Amplepuis-Thizy	Régie	1 163 702,90 €	94 829,63 €	0,00 €	0,00 €
Haute-Vallée d'Azergues	202 935,75 €			0,00 €	0,00 €
Pays de Tarare	771 637,30 €		65 550,05 €	80 253,77 €	45 035,76 €
Total	974 573,05 €	1 163 702,90 €	160 379,68 €	80 253,77 €	45 035,76 €

Dépenses liées à l'exploitation des déchèteries

Secteur	Nombre de sites	Nombre d'agents de déchèterie	Gardiennage (en prestation)	Agents (titulaires, contractuels, communaux)	Prestations de déchets
Amplepuis-Thizy	6	7	247 104,99 €	34 252,00 €	384 790,16 €
Haute-Vallée d'Azergues	1	1	23 887,12 €		165 086,29 €
Pays de Tarare	1	2	131 133,16 €		429 675,92 €
Total	8	10	402 125,27 €	34 252,00 €	979 552,37 €

3. **Budget annexe**

Budget de fonctionnement	
Dépenses	**Réalisé**
Charges Générales (011) dont contrats de prestations (traitement des déchets)	4 416 897,31 €
Charges de personnel (012)	573 829,97 €
Transfert entre section (042) **amortissements**	251 559,73 €
Charges financières (66)	15 757,75 €
Diverses charges (65+67)	308 219,97 €
Total	**5 566 265,23 €**
Recettes	**Réalisé**
Produits de services (70)	966 918,28 €
Impôts et Taxes (TEOM 73)	4 341 669,00 €
Dotations, Subventions (74)	32 801,57 €
Recettes diverses (013+75+77+76)	36 944,67 €
Excédent (002)	458 357,49 €
Total	**5 836 691,01€**

Budget d'investissement	
Dépenses	**Réalisé**
Investissement OM + Travaux déchetteries + Locaux et abords OM (avec report 2013)	427 495,80 €
Emprunts-Dettes	78 716,81 €
Total	**506 212,61 €**
Recettes	**Réalisé**
Transfert entre section	251 559,73 €
Excédent	737 366,12 €
Subventions reçues	24 601,54 €
Dotations, FCTVA	12 331,85 €
Total	**1 025 859,24 €**

Taux de TEOM voté en 2014 = 11,93 %.
(rappel des taux de TEOM par territoire : CCPAT = 11,50 % ; CCHVA = 9,50 % ; CCPAT = 13,50 %).

Montant de la TEOM = 4 341 669 €
Compte tenu de la fusion des trois terrritoires au 01/01/2014, une comparaison budgétaire avec l'année précédente n'a pas été possible.
En effet, deux territoires (CCHVA et CCPT) utilisait le budget général pour la gestion du service déchets.
En revanche, le territoire d'Amplepuis-Thizy disposait d'un budget annexe.

4. Lexique

Apport volontaire : mode de collecte où il est demandé à l'habitant d'apporter ses déchets sur un point de collecte utilisé par un grand nombre de foyer (en général, un point pour 500 habitants). Les points d'apport volontaire sont équipés de grandes bennes (3 à 5 m^3) collectés avec un camion-grue.

C.E.T. : Un Centre d'Enfouissement Technique est une décharge conçue pour le stockage de déchets ultimes sans générer de pollution de l'environnement .

D.M.S. : Déchets Ménagers Spéciaux. Ce terme regroupe les déchets qui peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement et qui doivent subirent un traitement spécifique. Ce sont notamment les acides, peintures, solvants…

D3E ou DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques. Il s'agit de tous les objets en fin de vie qui fonctionnent grâce à une pile ou à l'électricité.

Freintes : Les freintes correspondent à la perte de matière durant le process de tri (évaporation d'eau, poussières, petits éléments tombés de la chaine de tri…).

Gros de magasin : papiers de qualité moyenne. Ils sont pris en charge par le centre de tri et dirigés vers une filière de recyclage. Du fait de leur faible valeur marchande, le prestataire ne les rachète pas à la collectivité.

Mâchefers : résidu solide de la combustion des déchets dans les usines d'incinération. Après un période de maturation, ils sont utilisés en sous-couches routières.

Point de regroupement : point de rassemblement de poubelles produites par des foyers d'un même quartier et dont les déchets ne sont pas collectés devant chez eux.

Porte à porte : mode de collecte qui consiste à ramasser les déchets des habitants au plus prés de leur habitation, en bordure de voie publique.

R.E.F.I.O.M. : Résidus d'Epuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères. Il s'agit du produit de la neutralisation des gaz acides et polluants par des réactifs comme la chaux ou le bicarbonate de sodium. Les refioms sont par définition très toxiques.
Ils comprennent essentiellement : les cendres volantes, les résidus de neutralisation des fumées, les gâteaux de filtration des eaux de lavage des fumées.

Refus : les refus de tri sont les déchets non recyclables déposés dans les sacs jaunes ou les containers d'apport volontaire.

R.S. : Redevance Spéciale appliquée aux établissements professionnels pour leurs déchets assimilés à des déchets ménagers.

T.E.O.M. : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

U.V.E : Unité de Valorisation Energétique (incinérateur de déchets ménagers).